

Cartographier les paysages wallons





Haut plateau de l'Ardenne
centrale – Faciès oriental
herbager (12012)

Le travail de cartographie des paysages wallons a conduit à subdiviser la Wallonie en **76 territoires paysagers** (voir trois cartes insérées en fin d'ouvrage).

Au-delà de ces 76 territoires, des sous-territoires ou *faciès** sont différenciés quand de légères variantes paysagères sont observées au sein d'un territoire.

En outre, les territoires et faciès paysagers ont été regroupés en 13 ensembles régionaux selon une classification de type géographique. Ces ensembles font écho aux grandes différenciations paysagères de la Wallonie issues de la combinaison des substrats géologiques, formes principales de relief, niveaux d'altitude et types de sols qui, par leur influence sur les occupations naturelles et humaines du sol, sont des éléments déterminants dans la morphologie d'un paysage.

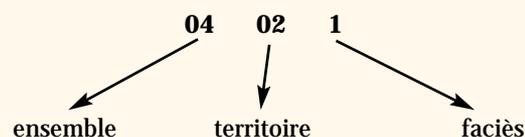
Dressée sur base de la combinaison des formes principales et secondaires du relief et de l'occupation du sol, la *carte de formes de relief et des types d'occupations du sol* permet de mieux visualiser les analogies morphologiques des territoires paysagers. Elle permet donc de comprendre la logique qui a prévalu au regroupement des territoires en ensembles.

Les territoires paysagers de Wallonie

La description des territoires paysagers présentée ci-dessous est basée sur les observations de terrain ainsi que sur l'analyse des éléments de caractérisation mis en évidence par les cartographies réalisées. Elle s'est également inspirée de la littérature et des cartes publiées antérieurement sur la région wallonne, plus particulièrement la série « *Architecture rurale de Wallonie* » réalisée sous la direction de L.-F. Génicot et son introduction géographique par C. Christians.

Codification

A chaque faciès est associé un code de cinq chiffres, décomposé en deux chiffres pour l'ensemble paysager, deux pour le territoire paysager (numérotation continue à l'intérieur d'un même ensemble) et un dernier pour le faciès éventuel (0 s'il n'y a pas de subdivision en faciès).



Par exemple : 04 02 1, dans l'ensemble (04) de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, le territoire (02) du moyen plateau du Pays de Herve est constitué de deux faciès dont le premier (1) est celui du plateau central.